

## Inspection Académique des Bouches-du-Rhône

## Division des Personnels

Fax 04 91 99 67

Mél.

ce. Dp13 @ac-aix-marseille.fr

81

28-34 boulevard Charles Nédélec 13231 Marseille Cedex 1

Mise à jour du 13.01.09

## NOUVELLES REGLES DEPARTEMENTALES EN VUE DU MOUVEMENT 2009 DES PERSONNELS DU 1<sup>ER</sup> DEGRE

Tableau d'équivalence grade / échelon / barème

Grades	Echelons											
instituteur			6	7	8	9	10	11				
P.E classe normale	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
P.E hors classe									4	5	6	7
BAREME en points	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26

Pour le mouvement, l'échelon pris en compte est celui détenu par l'agent au 31 août de l'année au titre de laquelle la mutation est sollicitée